

COUR D'APPEL DE DALOA

.....

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE GAGNOA

.....

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

AUDIENCE PUBLIQUE ORDINAIRE DE LA CHAMBRE CHARGÉE DE
CONNAÎTRE LES ACCIDENTS DE LA VOIE PUBLIQUES DU MARDI 25
NOVEMBRE 2025.

AFFAIRES ANCIENNES: 03 DOSSIERS

01	724/2025	BAMBA YAYA, 40 ans ND	Défaut de maîtrise et Blessures involontaire, le 29/09/2024 à Gagnoa <u>Arts</u> : 3,12 et 256 du DT N°2016-864 du 03 Nov. 2016 modifié par le DT N°2022-631 du 03 Aout 2022 portant réglementation de l'usage des voies routières ouvertes à la circulation publique
02	800/2025	N'GORAN KOUADIO MARIUS, 49 ans ND	Défaut de maîtrise et Homicide involontaire, le 21 Sept. 2025 à Gagnoa <u>Arts</u> : 3, 4 et 392 al 2 du CP, 12 et 256 du DT N°2016-864 du 03 Nov. 2016 modifié par le DT N°2022-631 du 03 Aout 2022 portant réglementation des voies routières ouvertes à la circulation publique

03	812/2025	DIOMANDE MAMADOU, 45 ans ND	Défaut de maîtrise et blessures involontaire avec ITT de 45 jours, le 05 Mars 2025 Arts : 392 al 1, 3,12, et 256 du DT N°2016-864 du 03 Nov. 2016 modifié par le DT N°2022-631 du 03 Aout 2022 portant réglementation des voies routières ouvertes à la circulation publique
----	----------	---------------------------------------	--

Gagnoa, le Lundi, 24 Novembre 2025

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE



KOUAKOU ANDRE TIATIASSOU
Procureur de la République
Près le Tribunal de Première Instance
de Gagnoa